



**Jeune fille faisant partie d'un groupe de familles touchées par les violences intercommunautaires,** accompagnées de pillages et de mises à sac des maisons, qui ont eu lieu dans un secteur reculé de l'État de Rakhine (Myanmar) et qui ont privé le village de ses structures d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

# L'engagement auprès des déplacés internes

**D**e nouvelles crises et des conflits prolongés ont déplacé des millions de gens à l'intérieur de leur pays en 2012. Dans l'est et le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), les tensions ethniques non résolues et les inégalités en matière d'accès aux terres ont débouché sur des affrontements armés et provoqué le déplacement de près d'un million de personnes. En République arabe syrienne (Syrie), la violence s'est intensifiée depuis l'été 2012, déplaçant plus de 2 millions de personnes à l'intérieur du pays. La guerre au Mali et l'escalade du conflit qui sévit depuis longtemps en République centrafricaine (RCA) ont également chassé des centaines de milliers de gens de leur foyer.

Dans toutes ces situations, le HCR a activé ou renforcé son dispositif de réponse d'urgence. En RDC, par exemple, des services de protection ont été offerts à des centaines de milliers de personnes récemment déplacées à l'intérieur du pays. En RCA, la planification stratégique efficace du module de protection coordonné par le HCR a guidé l'intervention humanitaire face à la nouvelle crise de déplacement.

En 2012, le HCR a contribué à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de l'Agenda transformatif, un processus destiné à améliorer l'efficacité du système modulaire interorganisations, en particulier dans les situations d'urgence complexes et de grande ampleur. L'Agenda transformatif prévoit un leadership humanitaire renforcé, une activation stratégique des modules et un système de coordination centré sur l'efficacité de l'exécution (voir le chapitre *Collaboration avec les partenaires*). ●●●

**A**u-delà de son engagement direct dans la protection et l'assistance aux déplacés internes, le HCR aide les gouvernements nationaux et la communauté humanitaire à mettre sur pied des mécanismes plus efficaces pour répondre aux besoins de ces populations. L'un des événements historiques de l'année 2012 a été l'entrée en vigueur de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. Ce texte, également connu sous le nom de Convention de Kampala, est le premier instrument international contraignant relatif aux déplacés internes, et le HCR a contribué à sa rédaction et à sa promotion. Le Kenya, le Puntland en Somalie et l'État du Chiapas au Mexique ont adopté en 2012

des lois ou des politiques sur les déplacés internes, bénéficiant tous pour cela de l'appui et des conseils du HCR. Le Haut Commissariat s'est également engagé dans un projet global destiné à aider les gouvernements nationaux à rédiger des lois et des politiques relatives aux déplacés internes.

Dans un certain nombre de situations de déplacement prolongé, de nouvelles perspectives se sont fait jour, concernant les solutions durables disponibles pour les populations de déplacés internes. Les négociations de paix en cours aux Philippines et en Colombie ont laissé entrevoir une issue aux conflits qui troublent ces pays depuis longtemps. Au Yémen, le processus de Dialogue national et la stabilisation progressive ont facilité le retour dans leur

localité d'origine de plus de 100 000 personnes, qui ont bénéficié à cet effet de l'assistance du HCR. En Somalie, où une personne sur trois a toujours besoin d'aide, le HCR et ses partenaires humanitaires ont créé un consortium pour aider les personnes déplacées à Mogadiscio à regagner leur domicile dans des zones rurales. Le Haut Commissariat travaille également avec des organisations de développement pour mettre en œuvre la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables. La Décision clarifie les responsabilités au sein du système des Nations Unies, concernant la mise en œuvre des stratégies destinées à apporter des solutions durables aux déplacés internes et aux réfugiés rapatriés.

## Module global de protection

Le module global de protection (MGP) offre des conseils et des orientations interorganisations sur la mise en œuvre de l'approche modulaire et la protection en situation d'urgence à 24 opérations modulaires de protection sur le terrain, dont 16 sont dirigés par le HCR.

### *Appui opérationnel sur le terrain*

Le MGP a joué un rôle important dans plusieurs crises survenues en 2012. Par exemple, un officier de protection principal déployé au titre du projet Pro-Cap a effectué une analyse rapide des problèmes fonciers, immobiliers et de logement qui se sont présentés après le passage de la tempête tropicale *Washi* aux Philippines. Une mission du MGP a été envoyée au Mali pour faciliter l'activation du module de protection lorsque le conflit a éclaté dans le pays. La RDC a bénéficié d'une mission du MGP et d'un plaidoyer au niveau global ; enfin, le module de protection intervenant en RCA a reçu des conseils techniques.

### *Orientations générales, conseils et outils*

Le MGP a renforcé sa capacité à offrir à la fois des conseils opérationnels et un appui direct aux modules de terrain moyennant un mécanisme d'intervention rapide, un

service d'assistance, des lettres d'information périodiques et la création d'un site web spécialisé. Le Coordonnateur du MGP a entretenu un dialogue avec différents modules afin d'offrir à chacun des conseils détaillés sur la coordination, la stratégie et les ressources. Les consultations organisées entre le MGP et les modules de protection opérant en Afghanistan, en RDC, en Haïti, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud ont permis de recenser les bonnes pratiques, de tirer les enseignements et d'identifier les lacunes et les défis en matière de protection des civils. Une boîte à outils sur la coordination des modules de protection et une liste de contrôle sur l'intégration des critères de protection ont été élaborées et finalisées en vue d'une mise à l'essai sur le terrain en 2013.

### *Renforcement des capacités*

Le HCR a renforcé le programme de formation destiné à son personnel et à ses partenaires modulaires. Deux sessions du programme de formation à la coordination des modules de protection et trois sessions du programme de formation à la coordination et à la direction trimodulaires ont été organisées au bénéfice de cadres supérieurs susceptibles d'être

déployés comme coordonnateurs modulaires. La formation sur la protection en situation de catastrophe naturelle a été mise en place en Namibie et aux Fidji. Des modules de formation sur les déplacements internes (autoformation en ligne) et l'évaluation des besoins de protection ont également été élaborés.

### *Questions d'organisation et de gestion*

Le plan de travail du MGP pour 2012 était fondé sur son Cadre stratégique 2012-2014. Un groupe consultatif stratégique, composé de partenaires onusiens et non gouvernementaux, a été créé en 2012 pour appuyer les différentes fonctions du MGP et ses divers objectifs stratégiques. La capacité de formation a été renforcée par un expert chargé de cette question au Centre d'apprentissage global, qui a aidé l'Équipe responsable de la formation au sein du MGP à mettre au point des programmes spécifiques pour les coordonnateurs et les partenaires des modules de protection sur le terrain. En parallèle, le MGP a commandé une étude sur les tendances relatives au financement de la protection dans les situations d'urgence ne concernant pas les réfugiés, afin d'améliorer l'interaction du module avec les donateurs.

# Module de coordination des camps et de gestion des camps (CCCM)

Le module de coordination des camps et de gestion des camps s'efforce d'assurer un accès équitable et adapté aux services et à la protection, au profit des déplacés internes vivant dans des camps ou dans des sites assimilables à des camps. L'équipe du HCR chargée de la CCCM a renforcé sa capacité de réponse opérationnelle en forgeant des partenariats, en intensifiant sa participation au sein du module, en dispensant des formations et en consolidant la gestion des informations.

## *Appui opérationnel*

En dépit des problèmes que pose l'accès aux populations en situation de conflit et des limites qui y sont associées, les réalisations du module dans ce domaine ont été importantes en 2012. Le HCR est chef de file du module de coordination et de gestion des camps en Côte d'Ivoire, au Pakistan, au Tchad et au Yémen. Le Haut Commissariat apporte également un soutien aux pays qui connaissent des déplacements massifs mais où le module n'est pas totalement activé, comme le Myanmar, la RCA, la RDC et le Soudan du Sud. Le module global a offert un appui spécialisé à ces opérations en déployant des agents de terrain chargés de la CCCM et en travaillant avec des organisations partenaires.

## *Constitution d'une capacité d'intervention*

Le module de CCCM a noué de nouveaux partenariats avec de grands donateurs pour constituer une capacité d'intervention et la renforcer. L'Union européenne (UE) finance une initiative destinée à accroître la capacité du module global et dont la mise en œuvre sera assurée par le HCR, en partenariat avec l'OIM, le Conseil norvégien pour les réfugiés et le *Shelter Centre*. Grâce à la subvention de l'UE et à l'amélioration de la collaboration interorganisations, le module a

constitué un fichier d'experts confirmés prêts à fournir un appui bien nécessaire sur le terrain et de jeunes experts candidats au déploiement, ce qui augmentera la disponibilité du personnel spécialiste de la CCCM à l'avenir. Le module global a également mis sur pied une équipe d'intervention rapide, mobilisable pour des déploiements en urgence et des missions de formation ou d'appui de courte durée.

## *Définition et diffusion de normes et de politiques*

Pour répondre aux besoins exprimés par des collègues de terrain lors de l'édition 2012 du séminaire annuel de réflexion du module global de CCCM, le *Kit de gestion de camp*, qui est amplement utilisé, a été réimprimé en anglais, en arabe, en espagnol et en français. Le module de CCCM a appuyé des programmes de formation demandés par des collègues et des partenaires opérant sur le terrain, touchant près de 100 agents et partenaires du HCR en poste au Burkina Faso, en Jordanie, au Myanmar, au Niger et en RCA, entre autre pays.

## *Questions d'organisation et de gestion*

Le séminaire annuel de réflexion sur la coordination et la gestion des camps est demeuré la principale plateforme d'échange d'informations du module. Suivie par 70 participants représentant une trentaine de partenaires onusiens, non gouvernementaux et bailleurs de fonds, ainsi que par des collègues de l'OIM et du HCR, cette réunion a attiré une assistance deux fois plus nombreuse qu'en 2012. Cette représentation solide et diversifiée des acteurs de la CCCM a facilité l'identification des problèmes clés et la définition des priorités pour 2013. Parmi les principaux résultats, citons un projet de plan stratégique qui guidera les priorités et les orientations du module dans les années à venir.

## Modules des abris d'urgence

En 2012, le HCR a été impliqué dans la coordination de 11 des 20 modules de terrain activés de par le monde pour se charger des opérations en rapport avec les abris. Au Soudan, le HCR a succédé au PAM à la tête du module des abris d'urgence et des articles non alimentaires, ainsi qu'à la direction de la chaîne commune d'acheminement de l'aide humanitaire. L'approche modulaire a été désactivée en Côte d'Ivoire et à Sri Lanka à la fin de l'année 2012 et la coordination des opérations relatives aux abris confiée aux gouvernements respectifs. Les membres du module global des abris ont opté d'un commun accord pour une structure mettant davantage l'accent sur la transparence et la responsabilisation et, de concert avec les autres organisations concernées, ont conçu une stratégie commune pour le module global, portant sur la période 2013-2017.

### *Appui opérationnel*

Les moyens d'évaluation fournis au module global des abris dans le cadre de l'Initiative Reach (<https://www.sheltercluster.org/Global/Pages/REACH.aspx>) et financés par l'UE ont été utilisés au Mali, en RCA et en Somalie. Dans ce dernier pays, l'évaluation a été réalisée conjointement avec le module de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et le module de la santé. Des coordonnateurs modulaires ont été déployés au Mali et en RCA pour mettre sur pied ou maintenir des modules des abris, renforcer la planification de mesures d'urgence et élaborer

des stratégies relatives aux abris. Le site web du module, [www.sheltercluster.org](http://www.sheltercluster.org), soutenu par la FICR et le HCR, offre aux modules de terrain et au module global une plate-forme pour partager en toute fiabilité des informations et échanger des ressources, des outils et des conseils techniques entre partenaires modulaires.

### *Constitution d'une capacité d'intervention*

Le module global des abris d'urgence a réuni les coordonnateurs de modules de terrain intervenant dans des situations d'urgence complexes ou des catastrophes naturelles afin de partager les bonnes pratiques et de discuter des défis. Le HCR a animé trois formations consacrées à la coordination et à la direction pour améliorer les capacités de son personnel et de ses partenaires en matière de coordination des modules chargés de la CCCM, des abris ou de la protection dans les situations d'urgence. En 2012, le module global a également accru les renforts disponibles afin d'améliorer l'appui fourni aux modules dans les pays.

### *Définition et diffusion de normes et de politiques*

Le module global des abris a créé quatre groupes de travail qui ont diffusé des conseils pour améliorer la performance des modules de terrain en termes de cohérence, de mesure de l'impact, de droits fonciers, droits patrimoniaux et droits en matière de logement, ainsi que de prévisibilité des ressources.

### *Questions d'organisation et de gestion*

Comme les années précédentes, le HCR et la FICR ont organisé la téléconférence à mi-parcours et la réunion annuelle du module global des abris. Lors de la téléconférence à mi-parcours, les participants ont examiné les progrès accomplis par les groupes de travail et créé un Groupe consultatif intérimaire pour les questions de stratégie. La réunion annuelle du module global des abris a été suivie par 64 participants issus de 31 organisations, notamment par les coordonnateurs de la plupart des modules chargés des abris à l'échelon des pays. Lors de cette réunion, les partenaires modulaires se sont entendus sur une stratégie relative aux abris pendant la période 2013-2017, ainsi que sur les priorités de l'année 2013.

Le module global des abris a en outre approuvé les résultats des activités des groupes de travail et du Groupe consultatif stratégique intérimaire. Ces travaux ont notamment abouti à un appel à réformer la structure du module global des abris afin d'accroître l'efficacité et l'efficience. Un nouveau Groupe consultatif stratégique imprimera une orientation générale au module. Ce groupe sera formé de neuf partenaires modulaires et des co-chefs de file, et secondé par une équipe d'appui réunissant des agents spécialisés issus du personnel de différents partenaires. Les co-chefs de file assureront les services de secrétariat du module. L'équipe d'appui fournira en cas de nécessité des renforts aux modules opérant dans les pays.

## Faits marquants dans les pays

### Colombie

Les évolutions observées en Colombie ont ouvert de nouvelles perspectives en matière de solutions durables. La loi de 2011 sur les victimes et la restitution des terres, ambitieuse tentative pour rendre leurs terres aux déplacés internes et dédommager les victimes du conflit, commence à produire des effets sur le terrain. Les négociations de paix entamées par le Gouvernement et le principal groupe de la guérilla, les FARC, ont fait renaître l'espoir d'assister à la fin du conflit armé.

Dans le même temps, néanmoins, la violence a continué de sévir, infligeant des souffrances indicibles aux civils, les communautés autochtones et afro-colombiennes étant les plus durement frappées. Dans ce contexte, le HCR a poursuivi son action d'autonomisation communautaire pour protéger les déplacés internes et les populations minoritaires touchées, tout en travaillant à des solutions avec les autorités et les communautés locales. Dans le cadre d'une nouvelle Initiative pour des solutions transitoires, des activités de réintégration ciblées sur sept communautés ont été entreprises en partenariat avec le PNUD. L'initiative sera étendue à 13 communautés en 2013, sous réserve de disposer des fonds nécessaires.

### République démocratique du Congo

Depuis le début de l'année 2012, la recrudescence des combats entre divers groupes armés et l'armée congolaise au Nord et au Sud-Kivu, au Katanga et dans la Province-Orientale a causé une grave crise humanitaire et déclenché le déplacement de près d'un million de personnes, dont plus de 600 000 dans les seules provinces du Kivu. Les personnes déplacées au Kivu vivent en grande majorité au sein de familles d'accueil ; un petit nombre d'entre elles résident dans des zones d'installation spontanée ou dans des camps aménagés, coordonnés par le groupe de travail sur la CCCM, dirigé par le HCR.

Environ la moitié des camps et des zones d'installation spontanée sont en

proie à l'insécurité et exposés à de graves risques en matière de protection, comme des attaques et des pillages. La violence sexuelle et sexiste et le recrutement forcé des enfants sont monnaie courante dans de nombreuses zones. Le HCR et ses partenaires apportent des réponses multisectorielles aux victimes de violences sexuelles et sexistes, notamment des soins médicaux, une aide juridique et un accompagnement psychosocial. Ils mènent en outre des interventions de sécurité et travaillent, de concert avec les autorités compétentes et la MONUSCO, à l'amélioration de la protection dans les camps et les zones d'installation spontanée. Des services essentiels, en particulier dans les secteurs des abris, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, ont également été assurés auprès de centaines de milliers de personnes récemment déplacées.

### Myanmar

Le statut d'un grand nombre de membres de la communauté rohingya, privés de nationalité et de droit de vote, et les besoins non satisfaits en matière de développement économique et social dans l'État de Rakhine figurent parmi les causes profondes des violences intercommunautaires qui ont éclaté en 2012. Depuis juin 2011, les affrontements entre les troupes nationales et des groupes ethniques armés dans l'État de Kachin ont déplacé 74 000 personnes supplémentaires.

Le HCR est chef de file du module commun CCCM-abris-articles non alimentaires dans les deux États de Rakhine et de Kachin. Tout en fournissant des abris d'urgence, le Haut Commissariat reconstruit les maisons endommagées ou détruites. Il dirige également un groupe de travail interorganisations sur la protection, qui se concentre sur la liberté de mouvement, la violence sexuelle et sexiste, les droits fonciers et patrimoniaux, ainsi que sur la prévention des arrestations et des détentions arbitraires. Dans l'État de Rakhine, le HCR agit en vertu de son mandat pour protéger les personnes dépourvues de nationalité. Dans le

sud-est du Myanmar, où se trouvent également quelque 230 400 déplacés internes (estimation), il coordonne les efforts destinés à améliorer la protection et l'accès des organisations humanitaires et surveille la situation des déplacés internes et des réfugiés qui rentrent par leurs propres moyens.

## ● République arabe syrienne

En Syrie, les civils ont subi de plein fouet la violence, qui s'est brutalement intensifiée depuis l'été 2012. Au moins 4 millions de personnes étaient touchées par l'escalade du conflit. En décembre 2012, selon les estimations, 2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays. La plupart des déplacés internes, dont un nombre croissant sont déplacés au-delà de fronts actifs, vivent dans des communautés d'accueil, tandis que d'autres ont trouvé refuge dans quelque 680 abris collectifs.

Malgré les contraintes en matière de sécurité et d'accès, à la fin du mois de décembre 2012, le HCR avait livré des articles non alimentaires à environ 91 000 familles, soit plus de 454 000 personnes, touchant ainsi près de 91 pour cent de sa population cible, qui était de 500 000 déplacés internes. Les interventions de protection du HCR et ses actions au niveau communautaire, menées en coopération avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres partenaires locaux, ont bénéficié à quelque 20 000 familles. Les activités ont également porté sur la distribution d'allocations en espèces, la remise en état d'abris et l'assistance juridique. Le HCR coordonne les groupes de travail sur la protection, les services communautaires et les abris, et élargit actuellement ses partenariats locaux pour améliorer l'accès aux secteurs où les déplacés internes ont les besoins les plus pressants. ■

Modules dirigés par le HCR			
Pays	Protection	Abris d'urgence	CCCM
Afghanistan <sup>1</sup>			
Colombie			
Côte d'Ivoire			
Éthiopie			
Guinée			
Mali <sup>2</sup>			
Myanmar <sup>3</sup>			
Népal			
Ouganda			
Pakistan <sup>4</sup>			
Philippines			
République centrafricaine (RCA) <sup>5</sup>			
République démocratique du Congo (RDC) <sup>6</sup>			
Somalie			
Soudan			
Soudan du Sud			
Sri Lanka <sup>7</sup>			
Tchad			
Yémen <sup>8</sup>			
Zimbabwe			

<sup>1</sup> En Afghanistan, le HCR dirige le module des abris d'urgence et l'OIM le codirige.

<sup>2</sup> Au Mali, le HCR dirige le module des abris d'urgence et l'OIM le codirige.

<sup>3</sup> Au Myanmar, le HCR dirige le module commun CCCM-articles non alimentaires-abris. Ce module a été activé officiellement en janvier 2013.

<sup>4</sup> Au Pakistan, l'OIM et le HCR assurent respectivement la direction aux niveaux national et régional.

<sup>5</sup> En RCA, le HCR dirige le module des abris d'urgence et ACTED le codirige.

<sup>6</sup> En RDC, l'UNICEF dirige le module des abris d'urgence et le HCR le codirige.

<sup>7</sup> À Sri Lanka, le HCR dirige le module des abris d'urgence et ONU-Habitat le codirige.

<sup>8</sup> Au Yémen, le HCR dirige le module commun abris d'urgence et CCCM.



HCR / V. TAN

**Complicité intergénérationnelle au camp de déplacés de Ma Gyi Myaing, situé à Sittwe, dans l'ouest du Myanmar.**



## NUITS BLANCHES ET RÊVES DE PAIX À SITTWE

### HCR au Myanmar

**Sittwe, décembre 2012** | Il y a six mois, à l'âge de 55 ans, Misho envisageait de prendre une retraite anticipée. Aujourd'hui, tout ce qu'elle veut, c'est un toit au-dessus de sa tête. Elle est au nombre des dizaines de milliers de personnes déracinées par les violences intercommunautaires qui ont éclaté en juin dans l'État de Rakhine, à l'ouest du Myanmar. Elle évoque cette journée fatidique. « J'étais en train de faire la cuisine un après-midi lorsque les gens ont commencé à crier 'Au feu ! Au feu ! », se souvient-elle. « Je suis sortie en courant sans mes sandales et je me suis coupé les pieds sur des débris de verre dans un champ. On a passé la nuit dans une mosquée. J'ai cru mourir de peur ». Du jour au lendemain, cette veuve musulmane a perdu l'emploi de cuisinière et de femme de ménage qu'elle occupait depuis huit ans au sein d'une famille rakhine. Elle a également perdu le petit restaurant de plein air qu'elle gérait pour compléter ses revenus et les poules pondeuses qu'elle élevait. Toutes ses possessions se résument aujourd'hui à une couverture et à une natte, et elle loge dans une tente qu'elle partage avec sa fille au camp de The

Chang, situé dans la banlieue de Sittwe, le chef-lieu de l'État. « Il fait froid la nuit et je n'ai pas de vêtements de rechange », dit Misho, avant de reconnaître « Nous avons eu de la chance d'arriver tôt ici, parce qu'ensuite il n'y a plus eu de place ». Parmi les derniers arrivants se trouvent des gens qui ont fui la reprise des troubles en octobre et des personnes déplacées, précédemment hébergées au sein de familles d'accueil qui ne pouvaient plus les prendre en charge. Ceux qui ne trouvent pas de place dans les camps existants érigent des abris de fortune le long de la route. En qualité de chef de file pour la protection, les abris, la coordination des camps et la gestion des camps au sein du dispositif interorganisations de réponse à cette situation d'urgence, le HCR recherche, en coopération avec les autorités, des terrains adaptés pour y installer des tentes destinées à ces groupes. « La priorité absolue, c'est de faire en sorte que tout le monde ait un abri », précise Maeve Murphy, qui dirige le bureau du HCR à Sittwe. « Lors de l'aménagement des camps, nous travaillons avec les autorités pour veiller à ce que les normes internationales soient respectées, en

particulier en matière d'abris ». Outre les camps de tentes érigés aux alentours de Sittwe, le HCR construit cette année 263 abris temporaires aux murs en bambou et aux toits en tôle ondulée. Chaque abri, bâti sur le modèle de la 'maison longue', peut accueillir huit familles. Kyaw Hla, 58 ans, est l'administrateur du camp de Hpwe Yar Kone et vit avec 20 membres de sa famille dans une maison longue construite par l'État. Si l'abri est adapté, d'autres services font défaut dans ce camp situé à 45 minutes de voiture de Sittwe. Kyaw Hla aimerait que les distributions de rations alimentaires aient lieu plus près du camp et regrette que sa famille n'ait pas mangé de viande ou de poisson depuis juin. Les femmes du camp disent avoir besoin de lieux adaptés pour se laver, de protections périodiques et de marmites, car les récipients existants font l'objet d'une utilisation commune. Observant que certains employés des ONG hésitent à travailler dans des sites troublés par d'incessantes tensions communautaires, la responsable du HCR déclare : « Nous recommandons constamment d'améliorer l'alimentation en eau, d'accroître le nombre d'installations sanitaires avec des bains individuels

pour les femmes et de fournir des dispensaires mobiles pour les soins médicaux. » Dans un autre camp de maisons longues, appelé Ma Gyi Myaing, les services essentiels sont assurés, mais Nginge Saw Htet n'a toujours pas retrouvé le sommeil. Cet homme de 61 ans pense à sa maison carbonisée, dont il ne reste plus que quatre piliers, et pleure la perte de sa boutique de rechargement de batteries qui attirait à la fois des clients musulmans et des clients rakhine de souche. « Les dix premiers jours, je n'ai pas pu dormir », dit-il, les traits creusés. « Maintenant, je récupère lentement mais j'ai toujours peur quand il n'y a pas de bruit. Et je m'inquiète pour l'avenir. Je n'ai pas de travail, pas de revenus. Sans aide financière, je ne peux pas monter de commerce. Ma famille est totalement dépendante de l'assistance ». Dans le camp de tentes de The Chang, Misho a les mêmes soucis. « Je passe presque tout mon temps à prier », dit-elle. « Je prie pour rentrer chez moi dès que possible, pour avoir un logement sûr et convenable, pour retrouver du travail. Je prie pour la paix avec le peuple rakhine, je prie pour vivre en paix avec mes voisins ». ■